

## ECOLE DE THURY EN VALOIS

### Protocole d'accueil des élèves à partir du 22 juin 2020

*Remplace et annule le protocole précédent.*

A compter du 22 juin 2020, tous les élèves seront accueillis à l'école.

#### Nettoyage des locaux et hygiène :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Du savon liquide, des essuie-mains jetables et du gel hydroalcoolique seront à disposition dans les sanitaires et dans les classes.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- o à l'arrivée dans l'établissement ;
- o avant et après chaque repas ;
- o avant et après les récréations ;
- o après être allé aux toilettes ;
- o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le personnel portera un masque.

#### Accueil et sortie des élèves :

Les parents devront respecter la distanciation physique sur le trottoir devant l'école avant l'accueil.

Les élèves seront accueillis à la grille de l'école. Une personne de surveillance filtrera le flux des arrivées.

Les portes resteront ouvertes pendant l'accueil afin de limiter les points de contact.

Les personnes extérieures à l'école se verront interdire l'accès aux salles de classe.

Les élèves seront dirigés directement vers leur classe et se laveront les mains avant de s'installer.

A la sortie des classes, les parents attendront leurs enfants près des barrières en respectant les règles de distanciations physiques. Les enseignants feront sortir les élèves en respectant ces distances.

Les élèves allant à la cantine seront attendus par du personnel du Centre social de Betz.

L'heure des entrées et sorties ne sont pas modifiées.

#### Journée de classe :

Les élèves seront accueillis pour commencer dans chaque classe.

Les gestes barrières et de distanciation sociale seront expliquées aux élèves lors de discussions régulières et à l'aide d'affiches.

Les classes ont été aménagées afin de respecter les nouvelles règles fixées dans le décret du 14 juin. Les déplacements dans la classe seront limités.

Une aération régulière des locaux sera effectuée.

Afin de respecter les règles relatives à la limitation du « brassage » des élèves entre classes et groupes, les récréations seront échelonnées : une récréation par classe. Si les conditions ne permettent pas de sortir, un temps de pause se fera dans la classe.

Cantine : le centre social de Betz mettra à disposition des familles son protocole.

Transport : voir le protocole du transporteur.

#### Rôle des parents :

En tant que parents, vous avez également un rôle actif : apprentissage des gestes barrières (explication à votre enfant, fournir des mouchoirs en papier jetable,...), vérification du matériel et du cartable avant la venue à l'école, explication du comportement à adopter.

Vous devez également surveiller l'apparition des symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école.

Je compte sur vous pour accompagner vos enfants à cette reprise en douceur. Les enseignants et moi-même seront, comme depuis le début, à votre écoute.

#### Protocole si enfant malade :

Si des symptômes (toux, éternuements à répétition, essoufflement, mal de gorge, troubles digestifs, sensation de fièvre,...) sont constatés à l'école :

- l'enfant sera isolé (à la bibliothèque) avec un masque en attendant le retour à domicile ou la prise en charge médicale.

- les parents seront immédiatement avertis par téléphone pour venir chercher l'enfant.

-l'élève ne pourra revenir à l'école qu'après avis du médecin traitant ou du médecin de la plateforme Covid19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Si un test est effectué et qu'il est positif :

- une information aux services académiques sera faite.

- la famille pourra être accompagnée dans l'évaluation des risques de transmission pour déterminer la stratégie d'isolement à adopter en fonction du contexte.

- des modalités de dépistage et d'éviction seront définies par les autorités sanitaires (quatorzaine, fermeture de classe ou d'école,...)

- une information aux familles ayant pu entrer en contact avec l'élève malade sera donnée.

Mme Chardon, directrice de l'école de Thury-en-Valois  
Mr Quelven, maire de Thury-en-Valois

